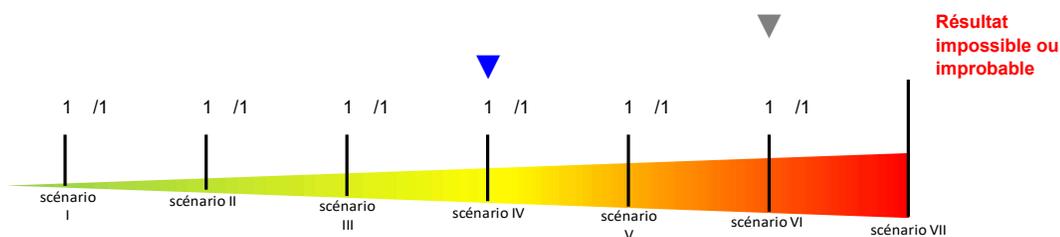


Attribution d'un ratio fonctionnel à l'issue de l'interface



- Risque d'échec et délai avant d'obtenir le résultat de la mesure de compensation écologique +

Légende des icônes qui apparaissent sur l'intervalle ci-dessus



ratio fonctionnel issu de l'interface



ratio fonctionnel issu de la qualification par les parties prenantes

Ratio fonctionnel octroyé : 1 /1



L'équivalence fonctionnelle est évaluée avec le ratio fonctionnel octroyé avec l'interface (▼), sauf si les parties prenantes ont requalifié la mesure de compensation écologique (▼) d'après un argumentaire technique crédible. Vérifiez alors cet argumentaire avec les commentaires fournis ci-dessus !



L'interface ne pénalise pas la mise en œuvre de mesures de compensation écologique ambitieuses !

Le résultat automatisé de l'interface souligne d'abord des points de vigilance pour identifier les programmes d'actions écologiques dont le risque d'échec peut être significatif et/ou avec des résultats escomptés longs à obtenir.

L'éventuelle requalification par les parties prenantes permet ensuite de tenir compte des modalités techniques de mise en œuvre des actions écologiques spécifiques à un projet d'aménagement (par ex. détails techniques pour réaliser au mieux une action écologique). Fournir des informations factuelles, techniques, vérifiables, robustes... et spécifiques au programme d'actions écologiques concerné est donc la condition *sine qua non* à une éventuelle requalification pertinente de la mesure de compensation écologique par les parties prenantes.

Voir pages 41-43 du guide de la méthode

Un ratio fonctionnel supérieur à 1/1 n'implique pas nécessairement de viser des gains nettement supérieurs aux pertes. Le respecter implique de fournir des garanties que les gains seraient bien au moins égaux aux pertes étant donné le risque d'échec de la mesure de compensation écologique et le délai avant d'obtenir les gains de la mesure de compensation écologique.

3. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, le respect des principes suivants est évalué avec les bilans fonctionnels



équivalence fonctionnelle
quantitative édictée dans le
code de l'environnement



efficacité édictée dans
le code de
l'environnement



plus value écologique édictée
dans le code de
l'environnement

Voir page 44 du guide de la méthode

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.



Pour une aide à l'évaluation du respect des principes d'équivalence fonctionnelle quantitative, d'efficacité et de plus-value écologique, voir les pages 61 à 64 du guide de la méthode.



L'équivalence des fonctions est évaluée indicateur par indicateur. Une étude ne peut pas se prévaloir d'utiliser la méthode avec rigueur si elle recourt à des sommes entre indicateurs ou des pondérations !

Voir page 53 du guide de la méthode

BILAN GLOBAL DE L'EQUIVALENCE FONCTIONNELLE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT

Indiquez par un "X", si vous affichez le bilan de :



la simulation des pertes et des gains escomptés



l'observation des pertes et des gains obtenus

le site impacté avec impact envisagé + le site de compensation avec action écologique envisagéele site impacté après impact + le site de compensation après action écologique

Ratio fonctionnel octroyé 1,0 /1

Le ratio fonctionnel automatisé issu de l'interface était de 1/1.
Le ratio fonctionnel de 1/1 provient de la qualification de la mesure de comp. écol. par les parties prenantes.
Assurez vous d'avoir vérifié sa pertinence dans l'onglet DIMENSIONNER.

Nombre d'indicateurs renseignés dans les 2 sites	SITE IMPACTE avec impacté envisagé Nombre d'indicateurs avec une perte fonctionnelle envisagée	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée Nombre d'indicateurs avec un gain fonctionnel envisagé	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE envisagée Nombre d'indicateurs avec un gain \geq la perte \times le ratio fonctionnel
--	--	--	---

FONCTION HYDROLOGIQUE

Atténuation du débit de crue*	7	5	2	2
Ralentissement des ruissellements	4	4	1	1
Recharge des nappes	4	4	2	2
Rétention des sédiments	8	6	2	1
Soutien au débit d'étiage**	6	Non évaluée dans cet HGM	Non évaluée dans cet HGM	2

FONCTION BIOGEOCHIMIQUE

Dénitrification des nitrates	10	8	3	2
Assimilation végétale de l'azote	9	7	3	2
Adsorption et précipitation du phosphore	8	7	3	2
Assimilation végétale des orthophosphates	8	7	3	2
Séquestration du carbone	5	1	0	0

FONCTION D'ACCOMPLISSEMENT DU CYCLE BIOLOGIQUE DES ESPECES

Support des habitats	7	7	4	3
Connexion des habitats	1	1	1	1
BILAN	21	17	8	6

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.
** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

BILAN DE L'EQUIVALENCE FONCTIONNELLE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT PAR INDICATEUR

Nom de l'indicateur	Paramètre mesuré	Sous-fonctions associées										SITE IMPACTE avec impacté envisagé	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE ?		
		Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption et précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone				Support des habitats	Connexion des habitats
Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.																
Le couvert végétal																
Végétalisation du site	Couvert végétal permanent				■		■	■	■	■				OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Assimilation N et P	Type de couvert végétal							■			■			non renseigné	non renseigné	non renseigné
Séquestration C	Type de couvert végétal												■	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Surface terrière carbone	Aire de section des arbres												■	non	non	non
Surface terrière étiage	Aire de section des arbres					■								non renseigné	non renseigné	non renseigné
Rugosité du couvert végétal	Type de couvert végétal	■	■		■		■	■	■	■				OUI	non	non
Les systèmes de drainage																
Rareté des rigoles	Rigoles	■	■	■	■	■	■	■	■	■				OUI	non	non
Rareté des fossés	Fossés	■	■	■	■	■	■	■	■	■				OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	Fossés profonds	■	■	■	■	■	■	■	■	■				OUI	non	non
Rareté des drains souterrains	Drains souterrains	■		■		■		■		■				OUI	OUI (1,1 fois la perte)	OUI
L'érosion																
Rareté du ravinement	Ravines				■		■	■	■	■				OUI	non	non
Végétalisation des berges	Couvert végétal permanent rivulaire				■		■	■	■	■				non	non	non
Le sol																
pH neutre	pH												■	non renseigné	non renseigné	non renseigné
pH acide-alcalin	pH												■	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Matière organique incorporée en surface	Épisolum humifère	■	■		■	■	■	■					■	non	non	non
Matière organique enfouie	Horizon humifère enfoui	■				■		■					■	non	non	non
Tourbe en surface	Horizons histiques												■	non	non	non
Tourbe enfouie	Horizons histiques enfouis												■	non	non	non
Texture en surface 1	Texture entre 0 et 30 cm				■									non renseigné	non renseigné	non renseigné
Texture en surface 2	Texture entre 0 et 30 cm							■						non renseigné	non renseigné	non renseigné
Texture en profondeur	Texture entre 30 et 120 cm							■						non renseigné	non renseigné	non renseigné
Conductivité hydraulique en surface	Texture et horizons histiques entre 0 et 30 cm	■		■	■									non renseigné	non renseigné	non renseigné
Conductivité hydraulique en profondeur	Texture et horizons histiques entre 30 et 120 cm	■		■	■									non renseigné	non renseigné	non renseigné
Engorgement permanent	Traits d'hydromorphie												■	OUI	non renseigné	non renseigné
Engorgement temporaire	Traits d'hydromorphie							■						OUI	non renseigné	non renseigné
Les habitats																
Richesse en habitats	Habitats EUNIS niveau 3													OUI	OUI (1 fois la perte)	OUI
Équipartition des habitats	Habitats EUNIS niveau 3													OUI	non	non
Habitats hygrophiles	Habitats EUNIS niveau 3													OUI	OUI (16,2 fois la perte)	OUI
Habitats non hygrophiles	Habitats EUNIS niveau 3													OUI	non	non
Habitats halophiles	Habitats EUNIS niveau 3													non renseigné	non renseigné	non renseigné
Habitats non halophiles	Habitats EUNIS niveau 3				■			■						non renseigné	non renseigné	non renseigné
Rareté de l'anthropisation de l'habitat	Habitats EUNIS niveau 3													OUI	OUI (1,6 fois la perte)	OUI
Rareté des invasions biologiques végétales	Espèces végétales invasives													OUI	non	non
Rareté de la fragmentation	Habitats EUNIS niveau 3													OUI	OUI (0,5 fois la perte)	non

Similarité avec le paysage Habitats EUNIS niveau 1



OUI

OUI (7,4 fois la perte)

OUI

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.
** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

BILAN DE L'EQUIVALENCE FONCTIONNELLE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT PAR FONCTION

SITE IMPACTE avec impacté envisagé	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE ?
Présence de perte fonctionnelle envisagée ?	Présence de gain fonctionnel envisagée ?	Gain >= la perte x le ratio fonctionnel ?

FONCTION HYDROLOGIQUE**Atténuation du débit de crue***

Rugosité du couvert végétal	OUI	non	non
Rareté des rigoles	OUI	non	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	OUI	non	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (1,1 fois la perte)	OUI
Matière organique incorporée en surface	non	non	non
Matière organique enfouie	non	non	non
Conductivité hydraulique en surface	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Conductivité hydraulique en profondeur	non renseigné	non renseigné	non renseigné

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, pélagunaire, panne dunaire et/ou côtier.

Ralentissement des ruissellements

Rugosité du couvert végétal	OUI	non	non
Rareté des rigoles	OUI	non	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	OUI	non	non

Recharge des nappes

Rareté des rigoles	OUI	non	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	OUI	non	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (1,1 fois la perte)	OUI
Conductivité hydraulique en surface	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Conductivité hydraulique en profondeur	non renseigné	non renseigné	non renseigné

Rétention des sédiments

Végétalisation du site	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rugosité du couvert végétal	OUI	non	non
Rareté des rigoles	OUI	non	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	OUI	non	non
Rareté du ravinement	OUI	non	non
Végétalisation des berges	non	non	non
Matière organique incorporée en surface	non	non	non
Texture en surface 1	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Habitats non halophiles	non renseigné	non renseigné	non renseigné

Soutien au débit d'étiage**

Surface terrière étiage	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Rareté des rigoles	OUI	non	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	OUI	non	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (1,1 fois la perte)	OUI
Matière organique incorporée en surface	non	non	non
Matière organique enfouie	non	non	non
Conductivité hydraulique en surface	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Conductivité hydraulique en profondeur	non renseigné	non renseigné	non renseigné

** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

	SITE IMPACTÉ avec impacté envisagé	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE ?
	Présence de perte fonctionnelle envisagée ?	Présence de gain fonctionnel envisagée ?	Gain >= la perte x le ratio fonctionnel ?
FUNCTION BIOGEOCHIMIQUE			
Dénitrification			
Végétalisation du site	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rugosité du couvert végétal	OUI	non	non
Rareté des rigoles	OUI	non	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	OUI	non	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (1,1 fois la perte)	OUI
Rareté du ravinement	OUI	non	non
Végétalisation des berges	non	non	non
Matière organique incorporée en surface	non	non	non
Matière organique enfouie	non	non	non
Texture en surface 2	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Texture en profondeur	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Engorgement temporaire	OUI	non renseigné	non renseigné
Assimilation végétale de l'azote			
Végétalisation du site	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Assimilation N et P	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Rugosité du couvert végétal	OUI	non	non
Rareté des rigoles	OUI	non	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	OUI	non	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (1,1 fois la perte)	OUI
Rareté du ravinement	OUI	non	non
Végétalisation des berges	non	non	non
Matière organique incorporée en surface	non	non	non
Habitats non halophiles	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Adsorption et précipitation du phosphore			
Végétalisation du site	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Rugosité du couvert végétal	OUI	non	non
Rareté des rigoles	OUI	non	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	OUI	non	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (1,1 fois la perte)	OUI
Rareté du ravinement	OUI	non	non
Végétalisation des berges	non	non	non
pH acide-alcalin	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Assimilation végétale des orthophosphates			
Végétalisation du site	OUI	OUI (0,2 fois la perte)	non
Assimilation N et P	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Rugosité du couvert végétal	OUI	non	non
Rareté des rigoles	OUI	non	non
Rareté des fossés	OUI	OUI (1,3 fois la perte)	OUI
Rareté des fossés profonds	OUI	non	non
Rareté des drains souterrains	OUI	OUI (1,1 fois la perte)	OUI
Rareté du ravinement	OUI	non	non
Végétalisation des berges	non	non	non
pH neutre	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Séquestration du carbone			
Séquestration C	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Surface terre carbone	non	non	non
Matière organique incorporée en surface	non	non	non
Matière organique enfouie	non	non	non
Tourbe en surface	non	non	non
Tourbe enfouie	non	non	non
Engorgement permanent	OUI	non renseigné	non renseigné

SITE IMPACTÉ avec impacté envisagé	SITE DE COMPENSATION avec action écologique envisagée	EQUIVALENCE FONCTIONNELLE ?
Présence de perte fonctionnelle envisagée ?	Présence de gain fonctionnel envisagée ?	Gain >= la perte x le ratio fonctionnel ?

FONCTION D'ACCOMPLISSEMENT DU CYCLE BIOLOGIQUE DES ESPECES

Support des habitats		
Richesse en habitats	OUI	OUI (1 fois la perte)
Équipartition des habitats	OUI	non
Habitats hygrophiles	OUI	OUI (16,2 fois la perte)
Habitats non hygrophiles	OUI	non
Habitats halophiles	non renseigné	non renseigné
Habitats non halophiles	non renseigné	non renseigné
Rareté de l'anthropisation de l'habitat	OUI	OUI (1,6 fois la perte)
Rareté des invasions biologiques végétales	OUI	non
Rareté de la fragmentation	OUI	OUI (0,5 fois la perte)
Connexion des habitats		
Similarité avec le paysage	OUI	OUI (7,4 fois la perte)

4. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, il est possible de comprendre dans le détail le bilan fonctionnel avec les indicateurs détaillés

Date de création du tableau V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.

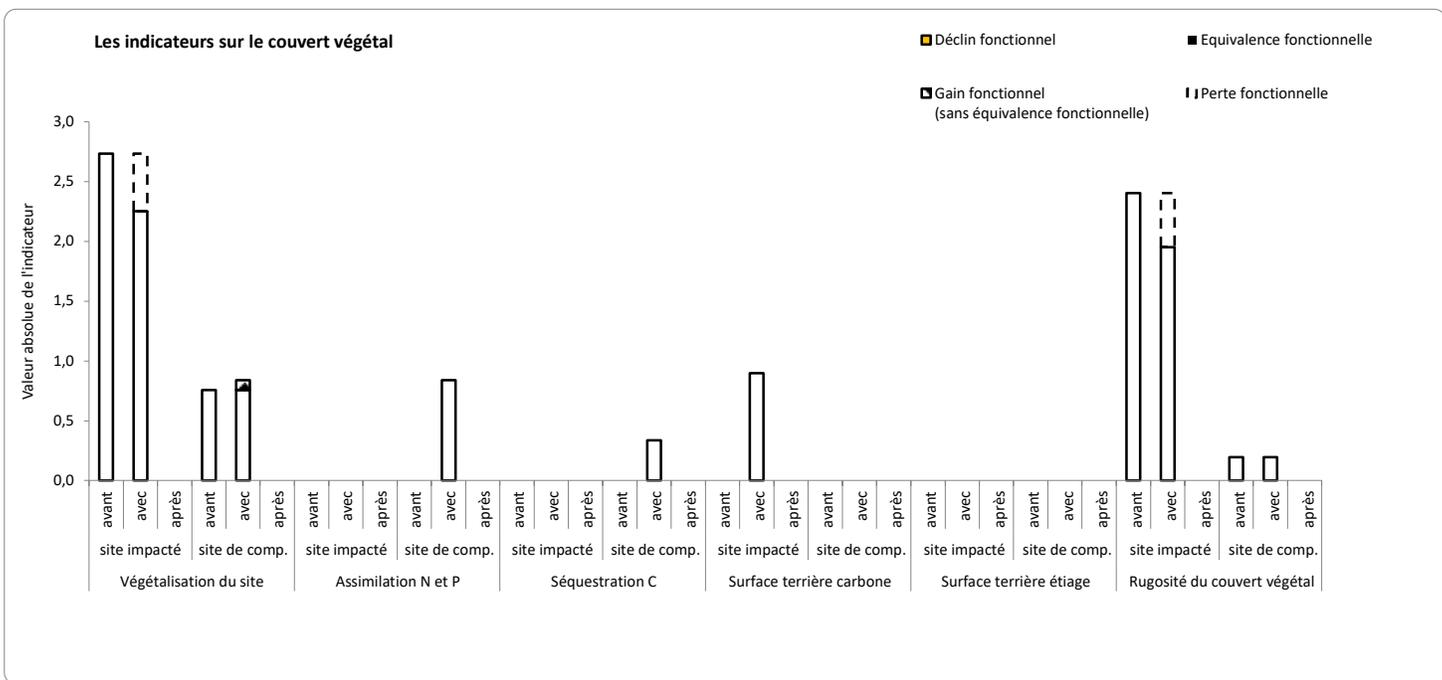


Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableau sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

REPRESENTATION DE L'EQUIVALENCE FONCTIONNELLE PAR INDICATEUR

Ratio fonctionnel octroyé 1,0 /1

Le ratio fonctionnel automatisé issu de l'interface était de 1/1.
Le ratio fonctionnel de 1/1 provient de la qualification de la mesure de comp. écol. par les parties prenantes.
Assurez vous d'avoir vérifié sa pertinence dans l'onglet DIMENSIONNER.



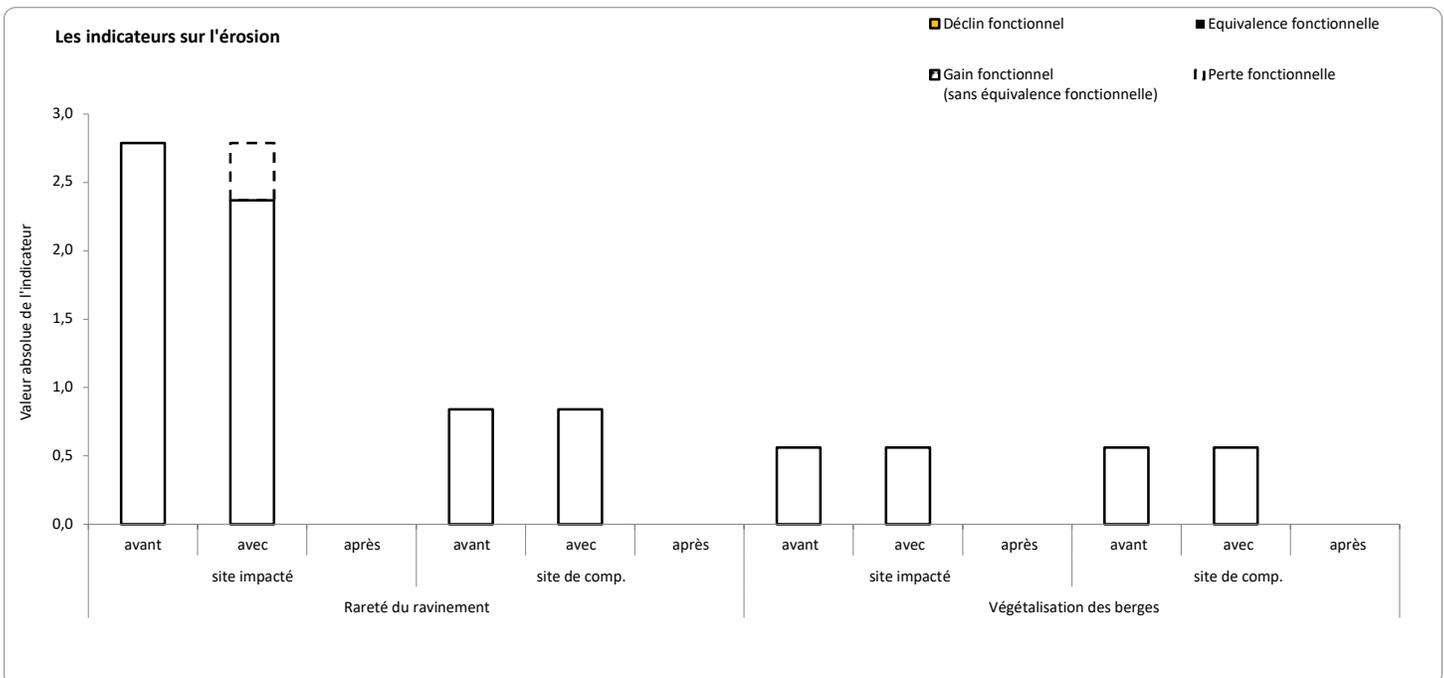
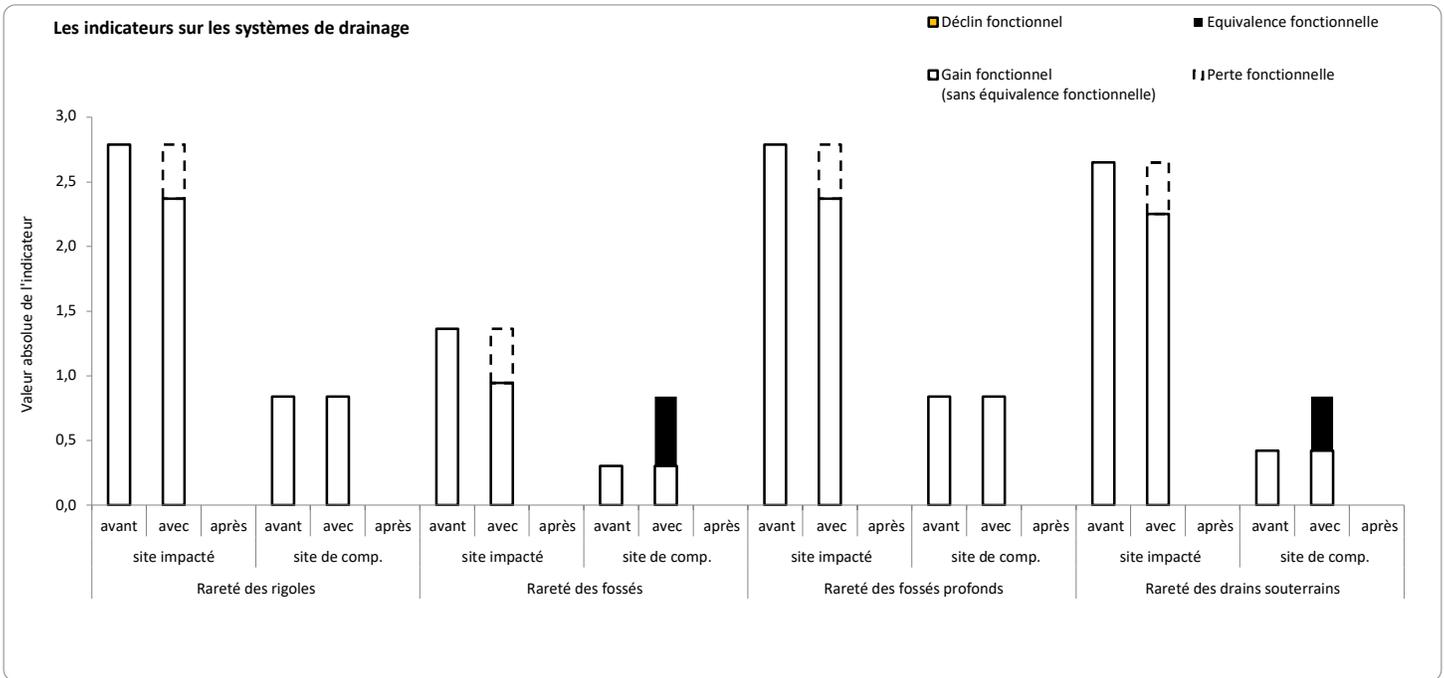
Valeur absolue des indicateurs = valeur relative de l'indicateur [0-1] × la superficie du site en ha.

Sur le site impacté : la **perte fonctionnelle** indique une baisse de l'intensité de la fonction après l'impact.

Sur le site de compensation : le **gain fonctionnel** indique une hausse de l'intensité de la fonction après l'action écologique.

Il y a alors **équivalence fonctionnelle** si le gain fonctionnel ≥ ratio fonctionnel × la perte fonctionnelle sur le site impacté.

Le **déclin fonctionnel** indique une baisse de l'intensité de la fonction après l'action écologique.



Note : la valeur absolue de l'indicateur "végétalisation des berges" est obtenue en multipliant sa valeur relative [0-1] par le linéaire de berges dans le site en km.

4. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, il est possible de comprendre dans le détail le bilan fonctionnel avec les indicateurs détaillés

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

TABLEAU DE BORD DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS LE SITE



Indiquez par un "X", si vous affichez les indicateurs :



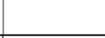
dans le site impacté



dans le site de compensation

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées										Dans le site impacté						
Nom de l'indicateur	N° de question	- + Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur		Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Le couvert végétal																		
Végétalisation du site	34	<i>Un couvert végétal permanent capte, stabilise les sédiments et réduit le lessivage des nutriments.</i>															Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Couvert vég. permanent très important (98 %). Couvert vég. permanent très important (95 %).
Assimilation N et P	46	<i>Les couverts herbacés avec des pratiques agricoles, arbustifs ou arborés assimilent plus de nutriments que les couverts clairsemés, muscinaux ou herbacés sans pratique agricole.</i>															Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Non renseigné. Méconnaissances des Couvert surtout herbacé avec export de biomasse et/ou
Séquestration C	46	<i>Un couvert ligneux et une biomasse végétale importante stockent plus de carbone. Les pratiques agricoles stimulent cette fonction dans un couvert herbacé.</i>															Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Non renseigné. Méconnaissances des Couvert surtout arbustif ou arboré.
Surface terrière carbone	49	<i>Une surface de section des arbres (m²/ha) importante indique une meilleure séquestration du carbone.</i>															Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Surface de section des arbres très faible. Surface de section des arbres faible.
Surface terrière étiage	49	<i>Une surface de section des arbres (m²/ha) faible en plateau, source et suintement et dépression limite l'évapotranspiration, ce qui favorise le soutien du débit d'étiage en aval.</i>															Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Non renseigné. Site ni en plateau, dépression ou source Non renseigné. Site ni en plateau, dépression ou source
Rugosité du couvert végétal	46	<i>Un couvert arboré ralentit plus les écoulements, retient plus de sédiments et de nutriments que les couverts arbustifs ; herbacés, clairsemés ou les zones à nu.</i> <i>spécifique aux sites alluviaux ou estuariens</i>															Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Couvert surtout arboré. Couvert surtout arboré.

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur - Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Sous-fonctions associées										Dans le site impacté					
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire		
Les systèmes de drainage																		
Rareté des rigoles	52	L'absence de rigoles, de fossés et de fossés profonds accroît le temps de séjour des eaux, réduit les flux hydrosédimentaires et de nutriments vers l'aval et la décharge des nappes. 														Avant impact		Absence de rigoles.
																Avec impact envisagé		Absence de rigoles.
																Après impact		
Rareté des fossés	52	L'absence de fossés accroît le temps de séjour des eaux, réduit les flux hydrosédimentaires et de nutriments vers l'aval et la décharge des nappes. 														Avant impact		Densité de fossés assez importante (143 m/ha).
																Avec impact envisagé		Densité de fossés importante (169 m/ha).
																Après impact		
Rareté des fossés profonds	52	L'absence de fossés profonds accroît le temps de séjour des eaux, réduit les flux hydrosédimentaires et de nutriments vers l'aval et la décharge des nappes. 														Avant impact		Absence de fossés profonds.
																Avec impact envisagé		Absence de fossés profonds.
																Après impact		
Rareté des drains souterrains	53	L'absence de drains souterrains accroît le temps de séjour des eaux, réduit le lessivage de nutriments et la décharge des nappes. 														Avant impact		Site et zone tampon très peu ou pas drainés (5 %).
																Avec impact envisagé		Site et zone tampon très peu ou pas drainés (5 %).
																Après impact		
L'érosion																		
Rareté du ravinement	54	L'absence de ravines réduit l'évacuation des sédiments et le lessivage de nutriments vers l'aval. 														Avant impact		Absence de ravinement.
																Avec impact envisagé		Absence de ravinement.
																Après impact		
Végétalisation des berges	58	La stabilisation des berges par un couvert végétal limite l'évacuation des sédiments et le lessivage de nutriments vers l'aval.  <i>spécifique aux sites alluviaux ou estuariens</i>														Avant impact		Berges nues très réduites (0 %).
																Avec impact envisagé		Berges nues très réduites (0 %).
																Après impact		

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur - + Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur	Sous-fonctions associées										Dans le site impacté					
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire		
Le sol																		
pH neutre	44	<p>Un pH [6-7] favorise l'assimilation végétale du phosphore, car cet élément est alors plus disponible pour la végétation dans le sol.</p>													Avant impact		pH non renseigné dans tout le site.	
																Avec impact envisagé		pH non renseigné dans tout le site.
																	Après impact	
pH acide-alkalin	44	<p>Un pH acide ou basique favorise la fixation du phosphore dans le sol.</p>													Avant impact		pH non renseigné dans tout le site.	
																Avec impact envisagé		pH non renseigné dans tout le site.
																	Après impact	
Matière organique incorporée en surface	44	<p>Un épisolium humifère épais (matière organique) fixe les sédiments, favorise la rétention de l'eau, fournit du carbone pour dénitrifier et indique la séquestration de carbone.</p>													Avant impact		Absence d'épisolium humifère.	
																Avec impact envisagé		Absence d'épisolium humifère.
																	Après impact	
Matière organique enfouie	44	<p>Un épisolium humifère enfoui épais (matière organique) favorise la rétention de l'eau, fournit du carbone pour dénitrifier et indique la séquestration de carbone.</p>													Avant impact		Absence d'horizon humifère enfoui.	
																Avec impact envisagé		Absence d'horizon humifère enfoui.
																	Après impact	

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur - + Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur	Sous-fonctions associées										Dans le site impacté				
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Tourbe en surface	44	<p>Une tourbe (horizon histique) épaisse et peu décomposée indique une décomposition faible de la matière organique, favorable à la séquestration du carbone.</p>														Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Absence d'horizon histique (tourbe). Absence d'horizon histique (tourbe).
Tourbe enfouie	44	<p>Une tourbe enfouie (horizon histique) épaisse et peu décomposée indique une décomposition faible de la matière organique, favorable à la séquestration du carbone.</p>														Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Absence d'horizon histique (tourbe). Absence d'horizon histique (tourbe).
Texture en surface 1	44	<p>En surface [0-30 cm], les textures fines (argileuses) ou grossières (sableuses) sont plus cohésives ou plus lourdes que les limons ; et donc moins sensibles à l'érosion.</p>														Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Texture en surface non renseignée dans tout le site. Texture en surface non renseignée dans tout le site.
Texture en surface 2	44	<p>En surface [0-30 cm], une texture fine (argileuse) offre plus de surfaces de contact entre particules pour les organismes qui dénitrifient, ce qui favorise cette fonction.</p>														Avant impact Avec impact envisagé Après impact	Texture en surface non renseignée dans tout le site. Texture en surface non renseignée dans tout le site.

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur - Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Sous-fonctions associées										Dans le site impacté						
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire			
Texture en profondeur	44	En profondeur [30-120 cm], une texture fine (argileuse) offre plus de surfaces de contact entre particules pour les organismes qui dénitrifient, ce qui favorise cette fonction. 															Avant impact		Texture en profondeur non renseignée dans tout le site.
																	Avec impact envisagé		Texture en profondeur non renseignée dans tout le site.
																	Après impact		
Conductivité hydraulique en surface	44	En surface [0-30 cm], une texture grossière (sableuse) favorise une infiltration plus efficace des écoulements. 															Avant impact		Type de matériau en surface non renseigné dans tout le site.
																	Avec impact envisagé		Type de matériau en surface non renseigné dans tout le site.
																	Après impact		
Conductivité hydraulique en profondeur	44	En profondeur [30-120 cm], une texture grossière (sableuse) favorise une infiltration plus efficace des écoulements. 															Avant impact		Type de matériau en profondeur non renseigné dans tout le site.
																	Avec impact envisagé		Type de matériau en profondeur non renseigné dans tout le site.
																	Après impact		
Engorgement permanent	44	Un engorgement permanent en surface défavorise la dénitrification mais favorise la séquestration du carbone. 															Avant impact	█	Engorgement permanent rare ou absent.
																	Avec impact envisagé	█	Engorgement permanent rare ou absent.
																	Après impact		
Engorgement temporaire	44	Un engorgement temporaire en surface favorise la dénitrification. 															Avant impact	█	Engorgement temporaire très fréquent.
																	Avec impact envisagé	█	Engorgement temporaire très fréquent.
																	Après impact		

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur - Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Sous-fonctions associées										Dans le site impacté					
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire		
Les habitats																		
Richesse en habitats	25, 27, 29, 47, 48	Un grand nombre d'habitats indique des conditions favorables à l'accueil d'une faune et d'une flore variée.														Avant impact		Faible nomb. d'habitats nat.
																Avec impact envisagé		Faible nomb. d'habitats nat.
																Après impact		
Équipartition des habitats	25, 27, 29, 47, 48	Une répartition équilibrée des habitats indique des conditions favorables à l'accueil de la faune et de la flore inféodées à chacun.														Avant impact		Répartition des habitats nat. équilibrée.
																Avec impact envisagé		Répartition des habitats nat. équilibrée.
																Après impact		
Habitats hygrophiles	25, 27, 29, 48	Une forte emprise d'habitats hygrophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides engorgées pendant de longues périodes.														Avant impact		Emprise d'habitats hygrophiles très réduite (18 %).
																Avec impact envisagé		Emprise d'habitats hygrophiles très réduite (19 %).
																Après impact		
Habitats non hygrophiles	25, 27, 29, 48	Une forte emprise d'habitats non hygrophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides engorgées pendant de courtes périodes.														Avant impact		Emprise d'habitats non hygrophiles importante (64 %).
																Avec impact envisagé		Emprise d'habitats non hygrophiles assez importante
																Après impact		
Habitats halophiles	25, 27, 29	Une forte emprise d'habitats halophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides salées ou saumâtres. spécifique aux sites est., côtiers, de pannes dunaires ou péri-lag.														Avant impact		Hors littoral marin, non renseigné.
																Avec impact envisagé		Hors littoral marin, non renseigné.
																Après impact		
Habitats non halophiles	25, 27, 29	Une faible emprise d'habitats halophiles indique des conditions favorables à l'assimilation végétale de l'azote, à la rétention des sédiments et à la faune et la flore inféodées aux zones humides ni salées ni saumâtres. spécifique aux sites est., côtiers, de pannes dunaires ou péri-lag.														Avant impact		Hors littoral marin, non renseigné.
																Avec impact envisagé		Hors littoral marin, non renseigné.
																Après impact		

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées										Dans le site impacté						
Nom de l'indicateur	N° de question	- ————— +			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire
		Valeur faible de l'indicateur		Valeur élevée de l'indicateur														
Rareté de l'anthropisation de l'habitat	25, 27, 29, 47, 48	L'absence d'activités anthropiques intensives favorise l'accueil de la faune et de la flore.														Avant impact		Emprise d'hab. nat. forte.
																Avec impact envisagé		Emprise d'hab. nat. forte.
																Après impact		
Rareté des invasions biologiques végétales	25, 27, 29	Une faible emprise d'espèces végétales associées à des invasions biologiques favorise l'accueil de la faune et de la flore autochtones.														Avant impact		Emprise d'esp. inv. vég. très réduite.
																Avec impact envisagé		Emprise d'esp. inv. vég. très réduite.
																Après impact		
Rareté de la fragmentation	59	La faible fragmentation d'un habitat indique des conditions favorables à l'accueil de la faune et de la flore inféodées à celui-ci.														Avant impact		Fragmentation très faible (127,2 m/ha).
																Avec impact envisagé		Assez forte fragmentation (415,9 m/ha).
																Après impact		
Similarité avec le paysage	17, 25, 27, 29	Une forte ressemblance entre les milieux dans le site et dans le paysage favorise les connexions entre habitats.														Avant impact		Sans habitats 'naturels' ou très différents du paysage.
																Avec impact envisagé		Sans habitats 'naturels' ou très différents du paysage.
																Après impact		

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.

** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.

4. Après l'évaluation des sites et l'octroi d'un ratio fonctionnel, il est possible de comprendre dans le détail le bilan fonctionnel avec les indicateurs détaillés

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

TABLEAU DE BORD DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS LE SITE



Indiquez par un "X", si vous affichez les indicateurs :



dans le site impacté



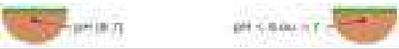
dans le site de compensation

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées										Dans le site de compensation						
Nom de l'indicateur	N° de question	- + Valeur faible de l'indicateur Valeur élevée de l'indicateur		Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire	
Le couvert végétal																		
Végétalisation du site	34	<p><i>Un couvert végétal permanent capte, stabilise les sédiments et réduit le lessivage des nutriments.</i></p>															Avant action écologique: Avec act. écol. envisagée: Après action écologique:	Couvert vég. permanent très important (90 %). Couvert vég. permanent très important (100 %).
Assimilation N et P	46	<p><i>Les couverts herbacés avec des pratiques agricoles, arbustifs ou arborés assimilent plus de nutriments que les couverts clairsemés, muscinaux ou herbacés sans pratique agricole.</i></p>															Avant action écologique: Avec act. écol. envisagée: Après action écologique:	Non renseigné. Méconnaissances des Couvert surtout herbacé avec export de biomasse et/ou
Séquestration C	46	<p><i>Un couvert ligneux et une biomasse végétale importante stockent plus de carbone. Les pratiques agricoles stimulent cette fonction dans un couvert herbacé.</i></p>															Avant action écologique: Avec act. écol. envisagée: Après action écologique:	Non renseigné. Méconnaissances des Couverts intermédiaires.
Surface terrière carbone	49	<p><i>Une surface de section des arbres (m²/ha) importante indique une meilleure séquestration du carbone.</i></p>															Avant action écologique: Avec act. écol. envisagée: Après action écologique:	Surface de section des arbres très faible. Surface de section des arbres très faible.
Surface terrière étiage	49	<p><i>Une surface de section des arbres (m²/ha) faible en plateau, source et suintement et dépression limite l'évapotranspiration, ce qui favorise le soutien du débit d'étiage en aval.</i></p>															Avant action écologique: Avec act. écol. envisagée: Après action écologique:	Non renseigné. Site ni en plateau, dépression ou source Non renseigné. Site ni en plateau, dépression ou source
Rugosité du couvert végétal	46	<p><i>Un couvert arboré ralentit plus les écoulements, retient plus de sédiments et de nutriments que les couverts arbustifs ; herbacés, clairsemés ou les zones à nu.</i></p> <p><i>spécifique aux sites alluviaux ou estuariens</i></p>															Avant action écologique: Avec act. écol. envisagée: Après action écologique:	Couvert végétal majoritairement bas. Couvert végétal majoritairement bas.

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur - Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Sous-fonctions associées										Dans le site de compensation						
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire			
Les systèmes de drainage																			
Rareté des rigoles	52	L'absence de rigoles, de fossés et de fossés profonds accroît le temps de séjour des eaux, réduit les flux hydrosédimentaires et de nutriments vers l'aval et la décharge des nappes. 															Avant action écologique		Absence de rigoles.
																	Avec act. écol. envisagée		Absence de rigoles.
																	Après action écologique		
Rareté des fossés	52	L'absence de fossés accroît le temps de séjour des eaux, réduit les flux hydrosédimentaires et de nutriments vers l'aval et la décharge des nappes. 															Avant action écologique		Densité de fossés importante (179 m/ha).
																	Avec act. écol. envisagée		Absence de fossés.
																	Après action écologique		
Rareté des fossés profonds	52	L'absence de fossés profonds accroît le temps de séjour des eaux, réduit les flux hydrosédimentaires et de nutriments vers l'aval et la décharge des nappes. 															Avant action écologique		Absence de fossés profonds.
																	Avec act. écol. envisagée		Absence de fossés profonds.
																	Après action écologique		
Rareté des drains souterrains	53	L'absence de drains souterrains accroît le temps de séjour des eaux, réduit le lessivage de nutriments et la décharge des nappes. 															Avant action écologique		Site et zone tampon assez fortement drainés (50 %).
																	Avec act. écol. envisagée		Site et zone tampon très peu ou pas drainés (0 %).
																	Après action écologique		
L'érosion																			
Rareté du ravinement	54	L'absence de ravines réduit l'évacuation des sédiments et le lessivage de nutriments vers l'aval. 															Avant action écologique		Absence de ravinement.
																	Avec act. écol. envisagée		Absence de ravinement.
																	Après action écologique		
Végétalisation des berges	58	La stabilisation des berges par un couvert végétal limite l'évacuation des sédiments et le lessivage de nutriments vers l'aval.  <i>spécifique aux sites alluviaux ou estuariens</i>															Avant action écologique		Berges nues très réduites (0 %).
																	Avec act. écol. envisagée		Berges nues très réduites (0 %).
																	Après action écologique		

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur - Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Sous-fonctions associées										Dans le site de compensation					
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire		
Le sol																		
pH neutre	44	Un pH [6-7] favorise l'assimilation végétale du phosphore, car cet élément est alors plus disponible pour la végétation dans le sol. 														Avant action écologique		pH non renseigné dans tout le site.
																Avec act. écol. envisagée		pH non renseigné dans tout le site.
																Après action écologique		
pH acide-alcalin	44	Un pH acide ou basique favorise la fixation du phosphore dans le sol. 														Avant action écologique		pH non renseigné dans tout le site.
																Avec act. écol. envisagée		pH non renseigné dans tout le site.
																Après action écologique		
Matière organique incorporée en surface	44	Un épisolium humifère épais (matière organique) fixe les sédiments, favorise la rétention de l'eau, fournit du carbone pour dénitrifier et indique la séquestration de carbone. 														Avant action écologique		Absence d'épisolum humifère.
																Avec act. écol. envisagée		Absence d'épisolum humifère.
																Après action écologique		
Matière organique enfouie	44	Un épisolium humifère enfoui épais (matière organique) favorise la rétention de l'eau, fournit du carbone pour dénitrifier et indique la séquestration de carbone. 														Avant action écologique		Absence d'horizon humifère enfoui.
																Avec act. écol. envisagée		Absence d'horizon humifère enfoui.
																Après action écologique		

Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées										Dans le site de compensation					
Nom de l'indicateur	N° de question	- ————— + Valeur faible de l'indicateur ————— Valeur élevée de l'indicateur		Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire
																	
Tourbe en surface	44	<p>Une tourbe (horizon histique) épaisse et peu décomposée indique une décomposition faible de la matière organique, favorable à la séquestration du carbone.</p> 														Avant action écologique	Absence d'horizon histique (tourbe).
																Avec act. écol. envisagée	Absence d'horizon histique (tourbe).
																Après action écologique	
Tourbe enfouie	44	<p>Une tourbe enfouie (horizon histique) épaisse et peu décomposée indique une décomposition faible de la matière organique, favorable à la séquestration du carbone.</p> 														Avant action écologique	Absence d'horizon histique (tourbe).
																Avec act. écol. envisagée	Absence d'horizon histique (tourbe).
																Après action écologique	
Texture en surface 1	44	<p>En surface [0-30 cm], les textures fines (argileuses) ou grossières (sableuses) sont plus cohésives ou plus lourdes que les limons ; et donc moins sensibles à l'érosion.</p> 														Avant action écologique	Texture en surface non renseignée dans tout le site.
																Avec act. écol. envisagée	Texture en surface non renseignée dans tout le site.
																Après action écologique	
Texture en surface 2	44	<p>En surface [0-30 cm], une texture fine (argileuse) offre plus de surfaces de contact entre particules pour les organismes qui dénitrifient, ce qui favorise cette fonction.</p> 														Avant action écologique	Texture en surface non renseignée dans tout le site.
																Avec act. écol. envisagée	Texture en surface non renseignée dans tout le site.
																Après action écologique	

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur - Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Sous-fonctions associées										Dans le site de compensation					
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire		
Texture en profondeur	44	En profondeur [30-120 cm], une texture fine (argileuse) offre plus de surfaces de contact entre particules pour les organismes qui dénitrifient, ce qui favorise cette fonction. 															Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Texture en profondeur non renseignée dans tout le site. Texture en profondeur non renseignée dans tout le site.
Conductivité hydraulique en surface	44	En surface [0-30 cm], une texture grossière (sableuse) favorise une infiltration plus efficace des écoulements. 															Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Type de matériau en surface non renseigné dans tout le site. Type de matériau en surface non renseigné dans tout le site.
Conductivité hydraulique en profondeur	44	En profondeur [30-120 cm], une texture grossière (sableuse) favorise une infiltration plus efficace des écoulements. 															Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Type de matériau en profondeur non renseigné dans tout le site. Type de matériau en profondeur non renseigné dans tout le site.
Engorgement permanent	44	Un engorgement permanent en surface défavorise la dénitrification mais favorise la séquestration du carbone. 															Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Indicateur non calculé pour ce sol. Engorgement permanent rare ou absent.
Engorgement temporaire	44	Un engorgement temporaire en surface favorise la dénitrification. 															Avant action écologique Avec act. écol. envisagée Après action écologique	Indicateur non calculé pour ce sol. Engorgement temporaire très fréquent.

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur		Sous-fonctions associées										Dans le site de compensation			
		-	+	Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

Les habitats

Richesse en habitats	25, 27, 29, 47, 48	Un grand nombre d'habitats indique des conditions favorables à l'accueil d'une faune et d'une flore variée.															Avant action écologique		Aucun habitat naturel.		
																	Avec act. écol. envisagée	█	Faible nomb. d'habitats nat.		
																	Après action écologique				
Équipartition des habitats	25, 27, 29, 47, 48	Une répartition équilibrée des habitats indique des conditions favorables à l'accueil de la faune et de la flore inféodées à chacun.																	Avant action écologique		Répartition des habitats nat. très déséquilibrée.
																	Avec act. écol. envisagée		Répartition des habitats nat. très déséquilibrée.		
																	Après action écologique				
Habitats hygrophiles	25, 27, 29, 48	Une forte emprise d'habitats hygrophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides engorgées pendant de longues périodes.																	Avant action écologique		Absence d'habitats hygrophiles.
																	Avec act. écol. envisagée	█	Emprise d'habitats hygrophiles très importante (100 %).		
																	Après action écologique				
Habitats non hygrophiles	25, 27, 29, 48	Une forte emprise d'habitats non hygrophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides engorgées pendant de courtes périodes.																	Avant action écologique		Absence d'habitats non hygrophiles.
																	Avec act. écol. envisagée		Absence d'habitats non hygrophiles.		
																	Après action écologique				
Habitats halophiles	25, 27, 29	Une forte emprise d'habitats halophiles indique des conditions favorables à la faune et à la flore inféodées aux zones humides salées ou saumâtres.																	Avant action écologique		Hors littoral marin, non renseigné.
																	Avec act. écol. envisagée		Hors littoral marin, non renseigné.		
																	Après action écologique				
Habitats non halophiles	25, 27, 29	Une faible emprise d'habitats halophiles indique des conditions favorables à l'assimilation végétale de l'azote, à la rétention des sédiments et à la faune et la flore inféodées aux zones humides ni salées ni saumâtres.																	Avant action écologique		Hors littoral marin, non renseigné.
																	Avec act. écol. envisagée		Hors littoral marin, non renseigné.		
																	Après action écologique				

Nom de l'indicateur	N° de question	Propriétés de l'indicateur - Valeur faible de l'indicateur → Valeur élevée de l'indicateur +	Sous-fonctions associées										Dans le site de compensation					
			Atténuation du débit de crue*	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Soutien au débit d'étiage**	Dénitrification des nitrates	Assimilation végétale de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats	Valeur de l'indicateur [0-1]	Commentaire		
Rareté de l'anthropisation de l'habitat	25, 27, 29, 47, 48	<i>L'absence d'activités anthropiques intensives favorise l'accueil de la faune et de la flore.</i> 														Avant action écologique		Emprise d'hab. nat. assez faible.
																Avec act. écol. envisagée		Emprise d'hab. nat. très forte.
																Après action écologique		
Rareté des invasions biologiques végétales	25, 27, 29	<i>Une faible emprise d'espèces végétales associées à des invasions biologiques favorise l'accueil de la faune et de la flore autochtones.</i> 														Avant action écologique		Absence d'esp. vég. inv.
																Avec act. écol. envisagée		Absence d'esp. vég. inv.
																Après action écologique		
Rareté de la fragmentation	59	<i>La faible fragmentation d'un habitat indique des conditions favorables à l'accueil de la faune et de la flore inféodées à celui-ci.</i> 														Avant action écologique		Forte fragmentation (590,5 m/ha).
																Avec act. écol. envisagée		Pas de fragmentation entre habitats
																Après action écologique		
Similarité avec le paysage	17, 25, 27, 29	<i>Une forte ressemblance entre les milieux dans le site et dans le paysage favorise les connexions entre habitats.</i> 														Avant action écologique		Sans habitats 'naturels' ou très différents du paysage.
																Avec act. écol. envisagée		Habitats assez différents du paysage.
																Après action écologique		

Les rectangles bleus, rouges ou verts indiquent les sous-fonctions renseignées par l'indicateur.

* : évaluée qu'en système alluvial, riverain d'étendue d'eau, estuarien, péri-lagunaire, panne dunaire et/ou côtier.

** : évaluée qu'en système de plateau, source et suintement et dépression.



Formulaire simplifié – **Partie A**
« **Présentation générale de l'activité** »

1. Désignation du projet, des travaux ou de la manifestation

Construction de cabanes de Glamping à Ervy-le-Châtel

A quel titre votre projet ou votre activité est soumis à évaluation des incidences ?

 Liste Nationale 1ère liste locale 2ème liste locale (régime propre N2000)

Nom de l'item concerné :

n°3 de l'Article R414-19 du Code de l'Environnement

2. Catégorie
 Activité agricole Activités industrielles et commerciales Activités de loisirs Travaux, aménagements, constructions, installations Interventions, entretien Manifestations / événement
 Autre, à préciser :
3. Acteurs**Responsable (maître d'ouvrage, organisateur, pétitionnaire,...) :**
 Personne morale publique Personne morale privée Personne physique

Nom, prénom ou raison sociale	Adresse postale	Téléphone	Mail
NUTCHEL	19 Bastnicherstrooss 9638 POMMERLACH WANSELER LUXEMBOURG	+352 2 879 5488	bernard@nutchel.lu

Personne à contacter (si différente) / Responsable du projet (pour les personnes morales)

Nom, prénom ou raison sociale	Adresse postale	Téléphone	Mail

Partenaires¹ :

Nom, prénom ou raison sociale	Résidence ou siège social	Nature du partenariat ¹
ARCHI E-MI	11 rue des Forgerons 67230 SERMERSHEIM	AUTRE (Architecte)
DIX9MAI	3 place de la Madeleine 75008 PARIS	AUTRE (Architecte d'intérieur)
SPRL LEBECQUE MICHAEL	Bovigny 40b 6671 BOVIGNY BELGIQUE	MOE (maîtrise d'œuvre) + AUTRE (responsable travaux VRD)

1 Indiquer : MOD (maître d'ouvrage délégant), CO (co-organisateur), AMO (assistant à maître d'ouvrage), MOE (maîtrise d'œuvre), INST (institutionnel), FIN (financier ou sponsor) et/ou AUTRE (autre partenaire).

Nom, prénom ou raison sociale	Résidence ou siège social	Nature du partenariat
VNATURA	Ferme du Clos du Château 10220 GERAUDOT	AUTRE (Expertise faune et zone humide)
S.E.R.I.N. FLORE Loïc ARNOULD	22 rue Paul Bert 54220 MALZEVILLE	AUTRE (Expertise flore et habitat)
BIOS	Hôtel et pépinière d'entreprises avenue de Sully prolongée 89300 JOIGNY	AUTRE (Conception des mesures compensatoires de l'impact sur les zones humides)
CYCL'O TERRE	12 rue Tauler 68000 COLMAR	AUTRE (rédaction de la Demande au titre de la Loi sur l'Eau)

Formulaire simplifié – **Partie A**
« **Présentation générale de l'activité** »**4. Localisation du projet**

Pour des projets très localisés, préciser les sections et parcelles concernées en revanche pour les projets ou manifestations de plus grande ampleur, préciser uniquement les communes concernées et bien détailler la cartographie de localisation du projet ou de la manifestation dans son ensemble.

Commune(s) / Lieu(x)-dit(s)	Section / Parcelle(s) ou périmètre concerné (joindre carte le cas échéant)
Commune d'Ervy-le-Châtel, dans le département de l'Aube (10)	Références cadastrales des parcelles : 000 ZC 94, 000 ZC 95 et 000 ZC 97 à ERVY-LE-CHÂTEL

Joindre une carte de localisation précise du projet ou de la manifestation dans son ensemble et également de manière plus précise par rapport aux sites Natura 2000.

Les échelles indiquées ci-après sont données à titre indicatif ; il convient de les adapter à chaque situation et au format du papier (A3 ou A4), en veillant à atteindre les objectifs de visualisation formulés, pour couvrir tout le territoire concerné.

S'agissant de l'emprise du projet, il y a lieu de faire figurer précisément sur les cartes les sites d'intervention ou de fréquentation, tout type d'occupation temporaire ou définitive ainsi que les accès, y compris pour la phase chantier, concourant à la compréhension de l'activité et des interactions possibles avec le territoire.

Carte n°	Type de projet	Objectifs de visualisation	Échelle recommandée	Observations
C1	Tous	- situer le projet dans son ensemble par rapport aux sites du réseau Natura 2000, - localiser le projet sur son territoire (type de couvert et de paysage, urbanisation, cours d'eau, continuité écologique, ...),	de 1/25.000 à 1/10.000	Fonds IGN de préférence
C2	Situés sur tout ou partie d'un site N2000 ou à moins de 1 km	- plan de situation détaillé du secteur d'emprise du projet, - bien situer le projet par rapport aux informations du DOCOB.	de 1/10.000 à 1/5.000	Fonds IGN ou photo aérienne
C3	Tous, le cas échéant	- visualiser les lieux et orientations de prise de vue des photos (cf. chapitre ci-dessous).	de 1/5.000 à 1/2.000	Indiquer l'orientation par une flèche, mentionner le n° de la prise de vue

Formulaire simplifié – **Partie A**
« **Présentation générale de l'activité** »**5. Organisation des interventions dans le temps****Période d'intervention pour cette demande :**

- dates prévisionnelles : mi janvier 2025 à fin février 2025
- soit une période d'intervention de 6 jours/semaines/mois/années² (aménagement communs, cabanes)

Nombre prévisionnel de jours d'intervention : 18 jours sur cette période**Interventions possibles après de coucher du soleil :** oui non**Fréquence d'intervention sur la période :** tous les jours qq fois/semaine qq fois/mois qq fois/an moins d'une fois par an**6. Budget****Budget global³ prévisionnel :** 2 265 000 €HT**7. Photographies et illustrations**

Il peut être utile de fournir des photos ou illustrations permettant de bien percevoir les enjeux du territoire (photos des zones où auront lieu les travaux et interventions, état initial des espaces concernés, ...) ou pour étayer l'absence ou la réduction des impacts potentiels (matérialisation des mesures d'évitement d'impact ou de protection, plan des bâtiments, ...). Pour les manifestations sportives et culturelles en particulier, la présentation de photos des éditions précédentes peut permettre de mieux comprendre les modes et la qualité d'organisation (barrières, balisage, zones d'accueil du public, des concurrents, ...), ou de montrer l'évolution des terrains (avant, pendant, immédiatement après, plus tard...). Chaque photo ou illustration doit être numérotée et légendée sur une annexe qui sera jointe au dossier.

[Voir carte C3](#)**Commentaires et compléments libres (description du projet, précisions sur l'organisation dans le temps etc...)**

Les IOTA relèvent de la transformation d'un ancien camping sur la commune d'Ervy-le-Châtel en village forestier « glamping ».

Entièrement piéton, le site sera réaménagé afin d'accueil des cabanes, un bâtiment polyvalent et une zone dédiée à la détente.

Les IOTA sont prévus en 2 tranches de travaux :

- en tranche 1 sur les parcelles 000 ZC 95 et 000 ZC 97 (objet d'un permis d'aménager et d'un permis de construire) :
 - la construction de 11 Habitations Légères de Loisirs (HLL), dont 1 accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), de surface totale de plancher prévue réservée aux HLL de 203,40 m² pouvant accueillir un nombre maximale de 44 personnes ;
 - la construction ou transformation des bâtiments :
 - la construction d'un bâtiment aux fonctions multiples appelé Schack pouvant accueillir 44 personnes : séminaires, espaces de jeux, mini-projection, espace famille... ;

² Rayer les mentions inutiles.

³ Budget total approximatif de l'ensemble des opérations liées ou associées à l'activité.

- la construction de deux cabanons d'accueil autonome : lieu de passage où les clients viennent chercher ou déposer leur matériel d'arriver ou de sortie ;
- la construction d'une verrière : espace artistique dédié à la peinture et au dessin ;
- dans le bâtiment existant : 1 espace bien-être avec une expérience « eau » et 2 logements de fonction ;
- la création de 11 places de stationnement ;
- une surface au plancher de 519,75 m² (dont 419,75 m² créés) sur une superficie totale du terrain de 35885 m².
- en tranche 2 sur la parcelle 000 ZC 94 (qui fera ultérieurement l'objet d'un permis d'aménager et d'un permis de construire) :
 - la construction de 11 Habitations Légères de Loisirs (HLL).

La surface totale des parcelles d'accueil des IOTA (000 ZC 94, 000 ZC 95 et 000 ZC 97) est de 42 272 m².

Formulaire simplifié – **Partie B**
« **Territoire concerné** »**1. Emprise directe⁴ au sol****1.1. L'activité s'étend sur** un(e) ou plusieurs communes/départements/régions⁵**1.2. Temps d'occupation⁶:** aucun/nc⁷ transitoire (< semaine) temporaire (< 1an) permanent**1.3. Emprise directe totale au sol :** approximative (préciser l'unité) ou ordre de grandeur : nc < 100 m² < 1 ha < 3 ha < 10 ha > 10 ha**1.4. Surfaces concernées par type de travaux ou d'aménagement** (préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemple : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées etc...) :

Aménagement	Surface (préciser l'unité)	Commentaire / précisions
11 habitations légères de loisirs (HLL)	203.40 m ²	
2 cabanons d'accueil	5159 m ²	
1 bâtiment Schack	335 m ²	
1 verrière	50 m ²	
1 préau de stockage du bois	33 m ²	
1 bâtiment zone bien être	84 m ²	
Zone bien-être (terrasse, sauna, bain...)	143 m ²	
Désimperméabilisation voirie existante	2025 m ²	
Création de noues paysagères d'infiltration eaux pluviales	4900 m ²	
Création de berges hygrophiles	3500 m ²	

1.5. Linéaires concernés par type de travaux ou d'aménagement (préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemple : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travaux en cours d'eau ou fossés etc...) :

Aménagement	Linéaire (préciser l'unité)	Commentaire / précisions

2. Emprise indirecte et interactions avec l'environnement**Cocher les sources d'interaction potentielles de l'activité avec son environnement :** Production de déchets Rejets atmosphériques Rejets aquatiques

4 Emplacement des bâtiments, circuits/parcours, surfaces travaillées...

5 Rayer les mentions inutiles.

6 Y compris dépôts, stockages et systèmes modulaires ou démontables.

7 Non concerné.

Création de voies d'accès

Tassement des sols

Pollution lumineuse

Drainage ou irrigation

Autres perturbations :

Présence humaine accrue

Modification des régimes d'écoulement des eaux ou de la topographie

Cloisonnement du territoire

Pollutions accidentelles

Bruit ou vibrations

Aménagements en cours d'eau

Changement de nature du sol

Formulaire simplifié – **Partie B**
« Territoire concerné »**3. Vocations et usages du territoire****3.1. Cocher les activités ou vocations du territoire concerné par l'activité (rayon de 1 Km) :**

Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (ex : mare servant à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans...)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Zone urbanisée ou construite | |
| <input type="checkbox"/> Route et accotements | |
| <input type="checkbox"/> Autre milieu artificialisé | Précisez lequel : |
| <input type="checkbox"/> Jardin, verger, zone maraîchère, vigne | |
| <input type="checkbox"/> Grande culture | |
| <input type="checkbox"/> Friche | |
| <input type="checkbox"/> Jachère | |
| <input type="checkbox"/> Prairie | Précisez (pré de fauche ou pâture) : |
| <input type="checkbox"/> Autre milieu ouvert | Précisez si possible (lande, fourré etc...) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Forêt | Précisez (feuillus, résineux, mixte) : feuillus |
| <input type="checkbox"/> Plantation de peupliers | |
| <input type="checkbox"/> Bosquet | |
| <input type="checkbox"/> Haie | Précisez si possible (arbustive, arborée, continue ou non etc.) : |
| <input type="checkbox"/> Vieux arbres | Précisez si possible (alignements, isolés, têtards etc.) : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours d'eau | Précisez si possible la périphérie (bancs de sable, fourrés, forêt etc.) : ripisylve |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau | Précisez si compris dans une chaîne d'étangs : |
| <input type="checkbox"/> Mare | Précisez si elle est végétalisée ou non : |
| <input type="checkbox"/> Fossé | |
| <input type="checkbox"/> Autre milieu | Précisez si possible (grotte, falaise etc.) : |

Selon la carte d'occupation des sols Corine Land Cover, les occupations dans un rayon de 1 km du projet sont :

- tissu urbain discontinu (Code 112) ;
- terres arables hors périmètres d'irrigation (code 211) ;
- prairies (code 231)
- systèmes cultureux et parcellaires complexes (code 242)
- surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants (code 243) ;
- forêts de feuillus (code 311).



*Illustration 1: Occupation des sols Corine Land Cover (2018) au droit et aux environs du projet -
Source : Géoportail IGN, mise à jour 2018*

Formulaire simplifié – **Partie B**
« Territoire concerné »

Illustration 2: Légende de la Occupation des sols Corine Land Cover (2018) - Source : Géoportail IGN

	NATURA 2000 EN GRAND EST	<i>Page 12/16</i>
	Formulaire simplifié – Partie C « Travaux, aménagements, interventions, constructions et installations »	

1. Interventions sur le bâti existant et constructions

1.1. Nature et conséquences des travaux (plusieurs réponses possibles) :

Travaux sur le bâti existant Extension de l'existant Nouvelle emprise Démolition

1.2. Les bâtiments existants offrent-ils des gîtes aux chauves-souris :

Oui Non Ne sait pas Sans objet

1.3. Nature des activités dans les bâtiments nouveaux ou rénovés :

habitation

2. Nature des travaux, y compris en phase chantier

2.1. Liste des travaux envisagés :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Tranchées, décaissements | <input type="checkbox"/> Remblais ou apports de matériaux (terres, gravats, ...) > 10 m ³ |
| <input checked="" type="checkbox"/> Nivellement | <input checked="" type="checkbox"/> Aménagements paysagers > 100 m ² |
| <input type="checkbox"/> Drainages | <input checked="" type="checkbox"/> Imperméabilisation > 100 m ² |
| <input type="checkbox"/> Plantations ornementales | <input type="checkbox"/> Travaux sur voirie existante <input checked="" type="checkbox"/> Création de voiries/chemins/pistes |
| <input type="checkbox"/> Forages, sondages > 1pt/ha | <input type="checkbox"/> Pose ou entretien de réseaux et canalisations enterrées |
| <input type="checkbox"/> Pose de clôtures | <input type="checkbox"/> Pose ou entretien de réseaux aériens |
| <input type="checkbox"/> Défrichage | <input type="checkbox"/> Franchissement de cours d'eau |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur berges | <input type="checkbox"/> Travaux dans le lit d'un cours d'eau |
| <input checked="" type="checkbox"/> Construction | <input type="checkbox"/> Autres, à préciser..... |

2.2. Moyens et équipements employés :

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Petits engins < 3 tonnes | <input checked="" type="checkbox"/> Engins > 3 tonnes | <input checked="" type="checkbox"/> Compresseur de chantier |
| <input type="checkbox"/> Groupe électrogène | <input checked="" type="checkbox"/> Engins thermiques portatifs | <input checked="" type="checkbox"/> Toilettes de chantier |
| <input checked="" type="checkbox"/> Benne et container > 3 m ³ | <input type="checkbox"/> Marteau pneumatique > 25 kg | <input type="checkbox"/> Concasseur, cribleur, broyeur |
| <input type="checkbox"/> Peintures, solvants > 100 kg | <input type="checkbox"/> Constructions modulaires > 20 m ² | |
| <input type="checkbox"/> Autres : | | |

Joindre un planning avec les dates et/ou périodes de réalisation des différents travaux envisagés

Le Permis d'Aménager (PA) et le Permis de Construire (PC) ont été déposés en octobre 2024.

Les cabanes seront préfabriquées en usine et implantées sur le site après réalisation des fondations sur pieux.

Les travaux sont prévus entre mi-janvier et fin février 2025 sur une période de 6 semaines, ainsi ils seront finis avant la saison de nidification (Art. 4. III. de l'Arrêté du 14 mars 2023 relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE)) .

« Arrêté du 14 mars 2023 relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) : Art. 4. III. – Interdiction de couper les haies et les arbres pendant la saison de nidification

En application du dernier alinéa de l'article D. 614-52 du code rural et de la pêche maritime, pour la métropole, il est interdit de tailler les haies et les arbres entre le 16 mars et le 15 août » L'ouverture du site est prévue au printemps 2025.

Formulaire simplifié – **Partie D**
« **Conclusions** »**Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention**

Cocher les cases potentiellement concernées et indiquer les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou résiduel.

Destruction du milieu par travail ou décapage, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies

- Habitats/milieux impactés (préciser le code Natura de l'habitat) : **terrassement hors site Natura 2000 (aucun code Natura de l'habitat puis aucun site Natura concerné)**
- Préciser : -.

Détérioration du milieu par piétinement, circulation de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement

- Habitats/milieux impactés (préciser le code Natura de l'habitat) : **piétinement, circulation de véhicules motorisés ou non hors site Natura 2000 (aucun code Natura de l'habitat puis aucun site Natura concerné)**
- Préciser : -.

Détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enfrichement ...

- Habitats/milieux impactés (préciser le code Natura de l'habitat) :
- Préciser :

Perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture des corridors écologiques

- Espèces impactées (préciser le code Natura de l'espèce) :
- Préciser :

Impacts positifs du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur l'environnement (préciser les codes des habitats et espèces Natura concernés) : désimperméabilisation de 2025 m² de voirie imperméables, création de 3500 m² de berges hydrgophiles, 4900 m² de noues paysagères

Formulaire simplifié – **Partie D**
« **Conclusions** »

Il est rappelé qu'il est de la seule responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet. Le présent formulaire s'inscrit dans le cas de l'évaluation simplifiée prévue par l'article R 414-21 du code de l'environnement ; il vise à répondre au point 2° du I de l'article R 414-23 du même code. Il s'agit donc d'exposer ici sommairement les raisons pour lesquelles le projet est, ou non, susceptible d'avoir une incidence sur le/les sites Natura 2000, en prenant en compte tous les aspects abordés au travers des autres feuillets ou fiches retenus. Le porteur de projet peut compléter son évaluation des incidences sur papier libre s'il le juge utile à la justification des raisons et arguments développés.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?→ **NON :**

Préciser ci-après les raisons pour lesquelles toute incidence sur le/les sites Natura 2000 peut être écartée :

Il n'y a aucun site Natura 2000 au droit du projet.

Le porteur de projet joint l'ensemble des pièces constituant l'évaluation des incidences Natura 2000 au dossier d'autorisation ou à la déclaration. Sous réserve de la complétude du dossier, si le service instructeur confirme l'absence d'incidence probable sur Natura 2000, la procédure d'évaluation des incidences est close et ne conduit pas à une opposition au titre de Natura 2000.

→ **OUI :**

1. Le porteur de projet recherche à son niveau toute solution alternative pour supprimer tout impact significatif, soit en revoyant la conception de son projet, soit en prenant toute mesure permettant d'éviter ou de supprimer la probabilité d'incidence.

2. En l'absence d'alternatives, au vu de l'impact identifié, le porteur de projet :

- précise les sites Natura 2000 concernés, conformément au 2° du I de l'article R414-23 précité,
- complète l'évaluation des incidences par l'analyse prévue par le II de ce même article, en faisant appel à des organismes compétents si besoin (associations ou bureaux d'étude) ;

→ **Dans des cas simples :**

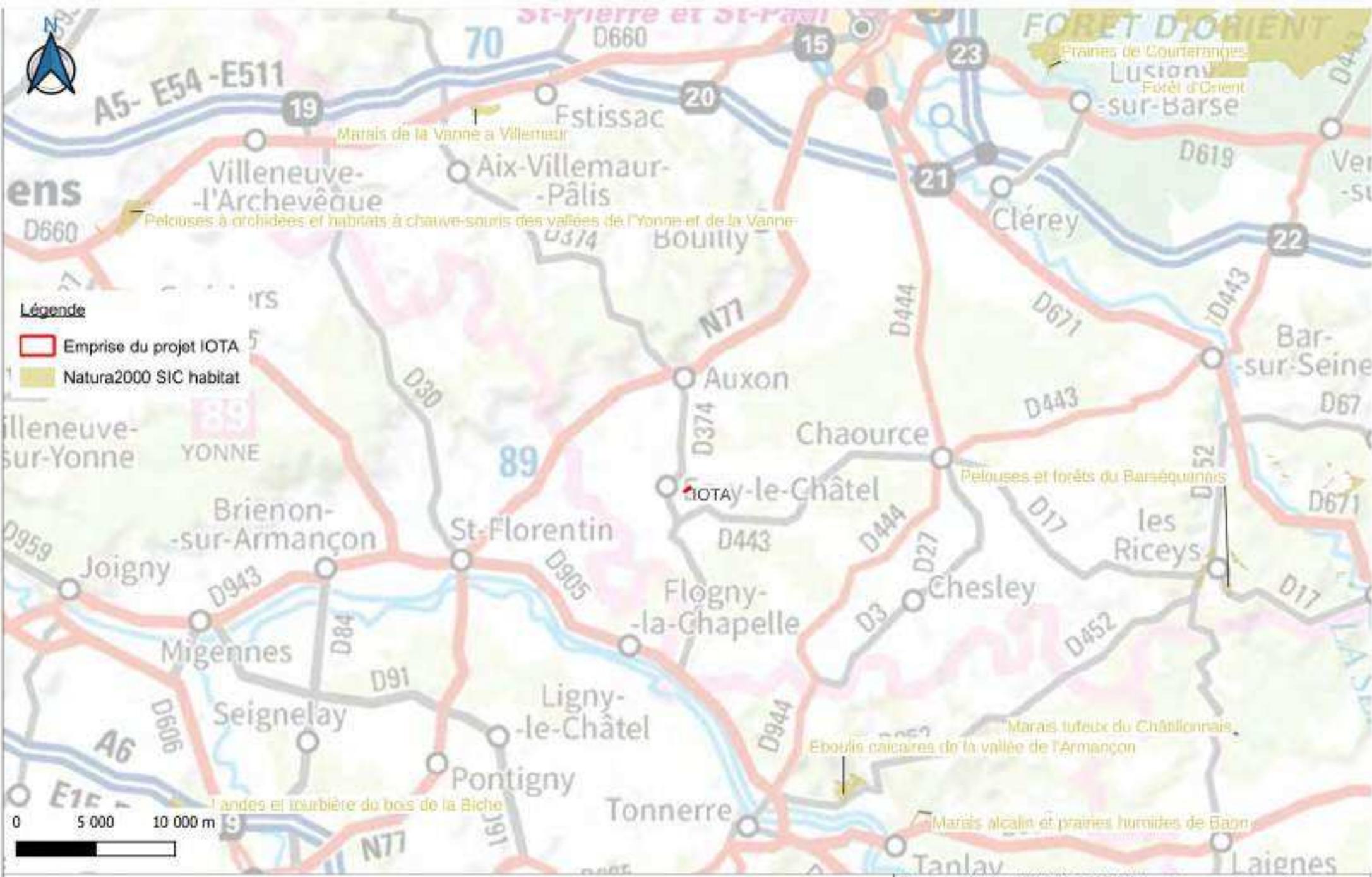
si le modèle de l'évaluation simplifiée proposé par ce guide reste pertinent : le porteur de projet transmet un dossier composé de l'évaluation simplifiée, complété par un rapport détaillé relatif aux seuls aspects liés à l'incidence probable ;

→ **Dans les cas complexes :**

qui dépassent les cas couverts par le présent formulaire, un dossier complet est rédigé ; il répondra à toutes les exigences de forme de l'évaluation des incidences Natura 2000 (article R414-23) et remplacera le présent document pour transmission au service instructeur.

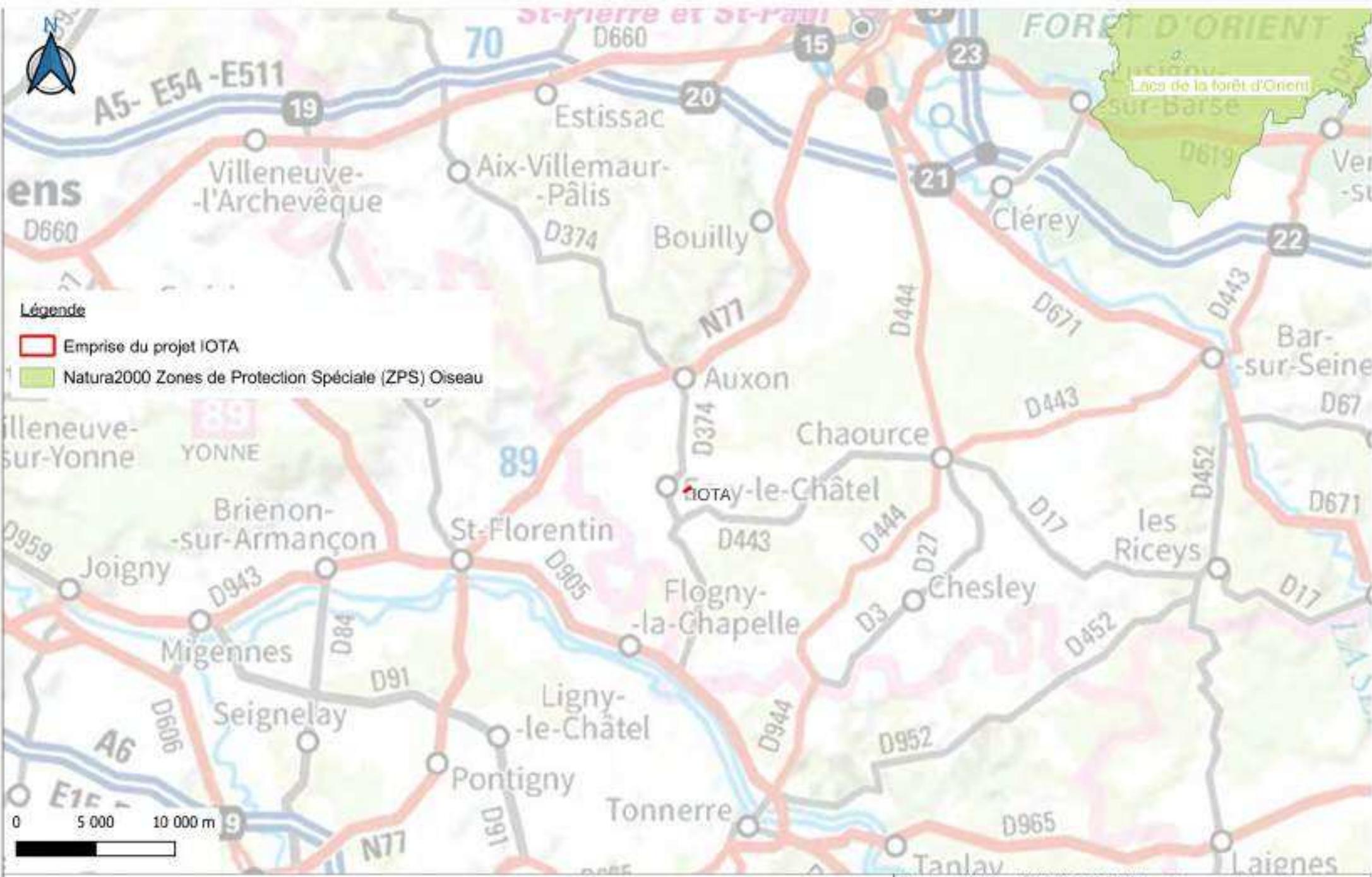
Fait à , le

Cachet, nom et signature



Fond de plan :
Carte IGN

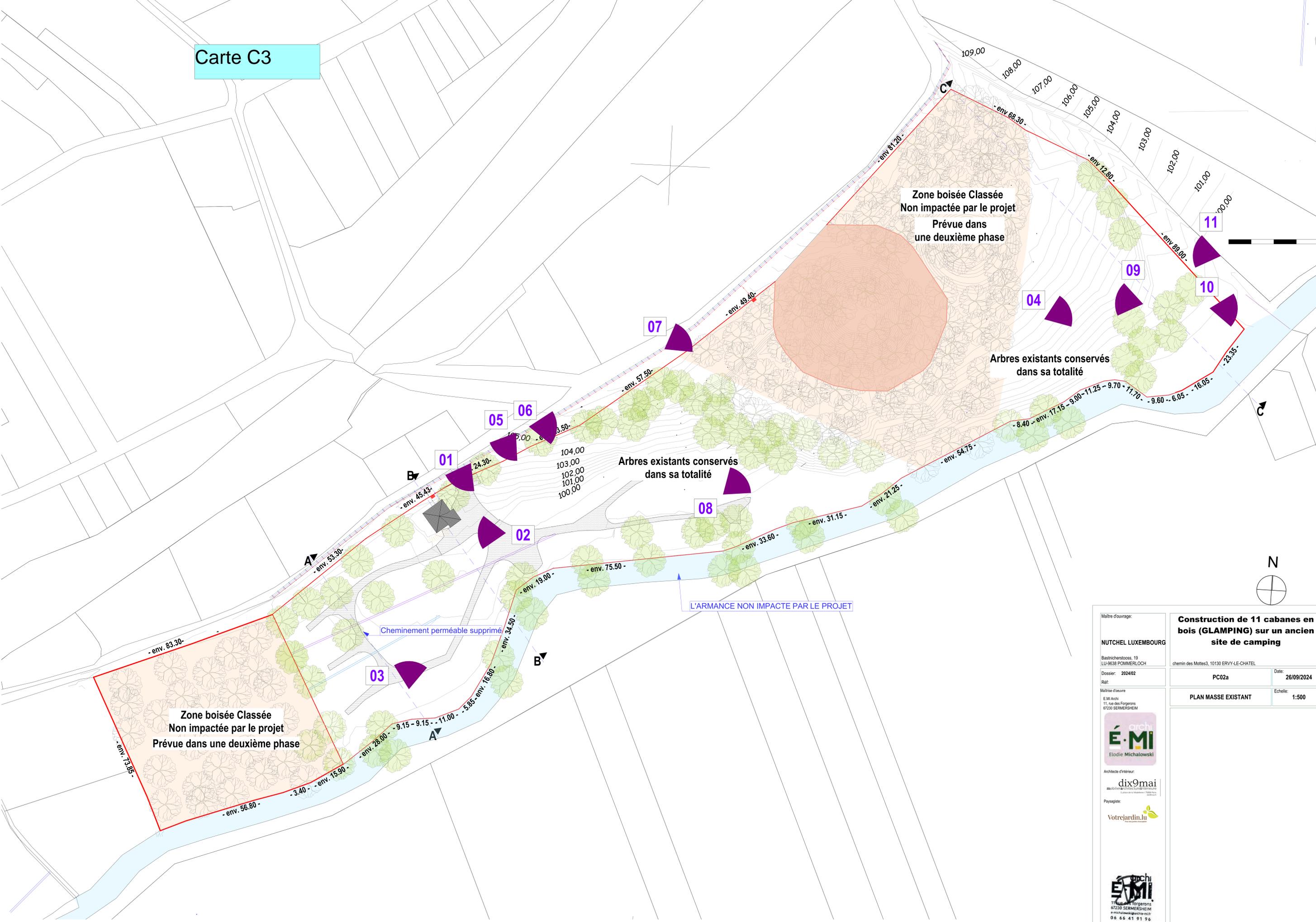
Bureau d'études CYCL'O TERRE <https://www.cycloterre.fr>
 Construction de cabanes de Glamping à Ervy-le-Châtel
 Carte n°C1 Plan de situation du projet par rapport aux sites du réseau Natura 2000 SIC habitat
 Format : A4 | Echelle : 1:300 000 | Version : 1 | Date : 27 / 9 / 2024



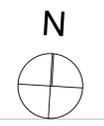
Fond de plan :
Carte IGN

Bureau d'études CYCL'O TERRE <https://www.cycloterre.fr>
 Construction de cabanes de Glamping à Ervy-le-Châtel
 Carte n°C1 Plan de situation du projet par rapport aux sites du
 réseau Natura 2000 Zones de Protection Spéciale (ZPS) oiseaux
 Format : A4 | Echelle : 1:300 000 | Version : 1 | Date : 27 / 9 / 2024

Carte C3



Maître d'ouvrage: NUTCHEL LUXEMBOURG Basticherstoons, 19 LU-9638 POMMERLOCH		Construction de 11 cabanes en bois (GLAMPING) sur un ancien site de camping chemin des Mottes3, 10130 ERVY-LE-CHATEL	
Dossier: 2024/02 Réf:		PC02a	Date: 26/09/2024
Maître d'oeuvre: E.Mi Archi 11, rue des Forgerons 67230 SERMERSHEIM		PLAN MASSE EXISTANT	Echelle: 1:500
			
Architecte d'intérieur: 		Paysagiste: 	
			





Maître d'ouvrage:
NUTCHEL LUXEMBOURG
 Bastnicherstooss, 19
 LU-9638 POMMERLOCH

Construction de 11 cabanes en bois (GLAMPING) sur un ancien site de camping
 chemin des Mottes3, 10130 ERVY-LE-CHATEL

Paysagiste:



Architecte d'intérieur:



Maîtrise d'oeuvre:

archi É•MI
 11, rue des Forgerons
 67230 SERMERSHEIM



PERMIS DE CONSTRUIRE	
PHOTOS	Date: 04/03/2024
	Ech: 1:14,29
N° plan: PC07-08	Indice:
DOSSIER: 2024/02	Réf:



Commune
d'Ervy-le-Châtel
10130

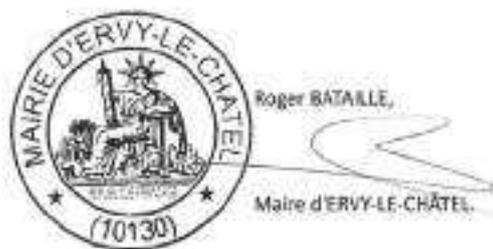
ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Roger BATAILLE, Maire de la commune d'Ervy-le-Châtel, certifie que la commune est bien propriétaire des parcelles suivantes référencées au cadastre :

- ZC 94,
- ZC 95,
- ZC 96.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ervy-le-Châtel, le 2 octobre 2024



Mandat de dépôt d'une Déclaration IOTA

Je soussigné Bernard Van Laethem.....
ci-dessous désigné comme « Mandant » déclare sur l'honneur donner mandat à la personne ci-dessous désignée comme « Mandataire », aux fins qu'elle dépose numériquement sur le site Service-public.fr le dossier de ma déclaration IOTA décrite aux [articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement](#), relative au projet de [Construction de cabanes de Glamping à Ervy-le-Châtel \(10\)](#).

Cadre réservé au MANDANT :

Si personne physique :

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : ... /... /..... à

Adresse :

Code postal et ville :

Si personne morale :

Organisme : Nutchel SA.....

SIRET : B229226.....

Adresse du siège social : Bastnicherstrooss, 19.....

Code postal et ville : L-9638 Pommerloch.....

Représentée par :

Nom : Van Laethem.....

Prénom(s) : Bernard.....

Né(e) le : 20 /10 /1959 à Charleroi.....

Cadre réservé au MANDATAIRE :

Nom de la personne en charge du dossier : [GAZAL](#)

Prénom(s) de la personne en charge du dossier : [Sébastien](#)

Organisme : [CYCL'O TERRE](#)

SIRET : [89875304100018](#)

Adresse du siège social : [12 rue Tauler](#)

Code postal et ville : [68000 COLMAR](#)

Fait à Pommerloch

Le 23/09/2024

Signature du mandant :

Signature du mandataire :



Mandat de dépôt d'une Déclaration IOTA

Je soussigné Bernard Van Laethem.....
ci-dessous désigné comme « Mandant » déclare sur l'honneur donner mandat à la personne ci-dessous désignée comme « Mandataire », aux fins qu'elle dépose numériquement sur le site Service-public.fr le dossier de ma déclaration IOTA décrite aux [articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement](#), relative au projet de [Construction de cabanes de Glamping à Ervy-le-Châtel \(10\)](#).

Cadre réservé au MANDANT :

Si personne physique :

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : /.... /..... à

Adresse :

Code postal et ville :

Si personne morale :

Organisme : Nutchel SA.....

SIRET : B229226.....

Adresse du siège social : Bastnicherstrooss, 19.....

Code postal et ville : L-9638 Pommerloch.....

Représentée par :

Nom : Van Laethem.....

Prénom(s) : Bernard.....

Né(e) le : 20 /10 /1959 à Charleroi.....

Cadre réservé au MANDATAIRE :

Nom de la personne en charge du dossier : [GAZAL](#)

Prénom(s) de la personne en charge du dossier : [Sébastien](#)

Organisme : [CYCL'O TERRE](#)

SIRET : [89875304100018](#)

Adresse du siège social : [12 rue Tauler](#)

Code postal et ville : [68000 COLMAR](#)

Fait à Pommerloch

Le 23/09/2024

Signature du mandant :

Signature du mandataire :

